

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : L'institution catholique des sourds-muets pour la Province de Québec, à Mile-End, près de Montréal, sous la direction des Révds Clercs de St Viateur.—Cancellation des terres occupées par les colons dans la Province de Québec.

*Causerie agricole* : L'élevage des poules (Suite).—De la manière d'élever les poussins.—Des maladies de la volaille : Pèpie; poux et puces; flux du ventre; catarrhes et fluxions, inflammations et taies, ou cataractes sur les yeux.

*Sujets divers* : L'éducation des animaux.—Respectons les oiseaux.—Application de l'engrais dans les jardins.—Trompage et fermentation de l'avoine pour les chevaux.

*Choses et autres* : Prime offerte aux abonnés de la *Semaine Religieuse*, journal hebdomadaire publié à Montréal, sous le haut patronage de Mgr Fabre, évêque de Montréal.—Nos instruments agricoles.—Saisie de boissons dans différentes maisons où on en fait le commerce sans avoir obtenu une licence.

*Recettes* : Rhume de poitrine ou bronchite.—Moyen infailible de bien dégraisser les étoffes de soie.

*Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," du 22 au 27 janvier (23me liste).*—M. Joseph Roy dit Desjardins, Ste Hélène de Kamouraska;—M. Alphonse Bernier, Montmagny;—M. Chs Gratton, Sr., Alfred Township, Ontario;—M. Médéric Gareau, St Victor d'Alfred, Ontario;—MM. Evangeliste Demers et Joseph Gosselin, St Agapit de Beauvivo. —Nos remerciements les plus sincères.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

**LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE**, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellinour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Collège des clercs de St Viateur.*—Les ministres de la législature locale, l'hon. M. Ross, premier ministre de la province de Québec, les honorables MM. Flynn et Beaubien, ont visité hier matin, cette institution, afin de prendre connaissance de l'opportunité de faire subir différentes améliorations à cet établissement, qui depuis qu'il existe parmi nous, a rendu tant de services à notre population canadienne-française.

Cette institution a été fondée en 1848, et a été placée sous le patronage de l'évêque de Montréal et du séminaire de St Sulpice et est subventionnée par le gouvernement provincial.

Elle est destinée aux enfants entièrement ou partiellement muets, dont l'éducation ne peut être faite dans les écoles communes.

Le cours complet est de huit ans.

Il y a deux méthodes d'enseignement bien distinctes l'une de l'autre, la méthode orale et la méthode d'actylogique, inventée par l'abbé de l'Épée, en France, au siècle dernier.

La première instruit le sourd-muet à l'aide de la parole et de la lecture sur les livres à l'exclusion de tout signe; elle lui apprend à lire sur les lèvres de la personne qu'il regarde attentivement et à reproduire par l'imitation du jeu des organes de la voix, qu'il observe chez son interlocuteur, des sons qu'il n'entend pas physiquement, mais qu'il perçoit mentalement.

La seconde méthode, appelée méthode "française" apprend à faire usage de la langue des signes.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur montrant à l'aide de quels procédés pratiques, l'on parvient à initier les élèves au laborieux apprentissage de l'articulation, enseigné dans le moment actuel à 68 élèves.

"Le professeur place l'élève devant un miroir; puis il serre les lèvres, met le doigt de l'enfant devant sa bouche et prononce avec force P.